

Objet : Compte rendu du Conseil de l'Ecole Doctorale 353 du 20 juin 2019

Présent(e)s : L. Escoubas, M. Benoit, E.Serre, S. Le Dizès, O. Pouliquen, D. Eyheramendy, P. Sagaut, H. Pretrel, P. Philippe, R. Kronland-Martinet, D. Sturma, O. Montagnier, S. Baudin, Yann Roux (visio), F. Le Pennec (représentant N. Morati), E. Guilbert, R. Ben Dhia, A. Sodan, N. Gaci

Invités : C. Guez (stagiaire de seconde), J. Guez (stagiaire de seconde), P. Champion

Excusés : N. Vandenberghe, P. Chiappetta, G. Chiavassa, R. Masson, J-M Heurtier, F. Schonek, Léa Di Cioccio, G. Berginc, B. Lombard, J-P Moeglin

Rappel de l'ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal du Conseil de l'École Doctorale du 27/03/2019
2. Bilan des auditions des candidats à un contrat doctoral 2019/2022
3. Attribution des contrats doctoraux 2019/2022
4. Point/bilan sur les différents AAP
5. Bilan de la journée de l'ED du 23 mai 2019
6. Questions diverses

La séance est ouverte à 14h00.

1. Approbation du PV du Conseil de l'ED 353 du 27/03/2019

Le PV est approuvé à l'unanimité des présents.

2. Bilan des auditions des candidat(e)s à un contrat doctoral 2019/2022

Le directeur de l'ED donne au Conseil le bilan des auditions sur un jour et demi suivant :

- 18 candidat(e)s auditionné(e)s (sur 21 candidatures réceptionnées par le secrétariat de l'ED), les 12 et 13 juin derniers :
 - 10 min d'exposé et 5 min de questions / candidat
 - Evaluation de l'audition : type Go / No Go
 - No Go : audition de niveau insuffisant (fin du concours)
 - Go : poursuite du concours et interclassement labo (les D.U. ayant assisté aux auditions peuvent juger de leurs qualités)

Ecole Doctorale no. 353 « Sciences pour l'ingénieur »

IUSTI, Technopôle de Château-Gombert
5 rue Enrico Fermi, 13453 Marseille Cedex 13
Tél. 04 91 10 69 33 – Fax : 04 91 10 69 69
Courriel : pascal.campion@univ-amu.fr
Site Internet : <http://ecole-doctorale-353.univ-amu.fr>

- Résultats :

- 5 Go pour les candidats de l'IM2NP : Alban Albertengo, Baker Shalak, Rym Assila Belhadj Mefteh, Sarra Dehili, Valentin Valero
- 4 Go pour les candidats de l'IRPHE : Ahmed Eldemerdash, Rémi Monthiller, Tristan Suzanne, Mouna Benchekroun
- 3 Go pour les candidats de l'IUSTI : Alain Coimbra, Houssine Benabdelhalim, Mathieu Brasseur
- 4 Go pour les candidats du LMA : Nitin Burman, Timothée Maison, Sarah Tessier, Camilo Suarez Afanador
- 2 Go pour les candidats du M2P2 : Mostafa Taha, Giacomo Piraccini

Nota : Bon niveau global des auditions, avec des parcours atypiques (BEP, BAC Pro, licence Pro...).

- Classements transmis par les laboratoires :

- Pour l'IM2NP :

1. « Spectroscopie sans contact de durée de vie pour la détermination des contaminants présents dans les semi-conducteurs destinés à la réalisation de cellules photovoltaïques » (Olivier Palais + Damien Barakel) – **Sarra Dehili**
2. « Conception d'un émetteur-récepteur HBC intégré en technologie CMOS dédié aux réseaux WBAN » (Nicolas Dehaese + Rémy Vauché) – **Rym Assila Belhadj Mefteh**
3. « Etude et couplage de détecteurs neutroniques, photoniques et de débit de dose absorbée nucléaire en conditions sévères par semi-conducteurs solides et capteurs calorimétriques » (Christelle Reynard-Carette + Laurent Ottaviani) – **Valentin Valero**
4. « Approches biologiquement inspirées pour la conversion et le transport de l'énergie dans des nano-systèmes interagissant avec la lumière » (Fabienne Michelini) – **Baker Shalak***
5. « Hétérojonction de van der Waals pour la nanoélectronique » (Nicolas Cavassilas) – **Alban Albertengo***

*A la demande de Ludovic Escoubas (directeur adjoint de l'IM2NP), inversion du classement pour les positions 4 et 5 par rapport à la proposition initiale.

- Pour l'IRPHE :

1. « Caractérisation et optimisation de rotors flexibles » (Thomas Leweke + Stéphane Le Dizès) – **Ahmed Eldemerdash**
2. « Imagerie médicale, modèles biomécaniques et diagnostic » (Valérie Deplano + Alexis Jacquier) – **Mouna Benchekroun**
3. « Singularités élastiques sous contraintes » (Marc Georgelin + Julien Deschamps) – **Tristan Suzanne**

4. « Modélisation de la locomotion d'un serpent ou d'une anguille » (Christophe Eloy)
– **Rémi Monthiller**
- Pour l'IUSTI :
 1. « Etude expérimentale de l'instabilité de Richtmyer-Meshkov en géométrie sphérique » (Georges Jourdan + Christian Mariani) – **Mathieu Brasseur**
 2. « Modélisation de la propagation de flammes le long de câbles électriques en microgravité » (Jean-Louis Consalvi + Guillaume Legros (Institut Jean le Rond d'Alembert)) – **Alain Coimbra**
 3. « La mécanique des fluides et la matière molle au service des sciences criminelles » (David Brutin) – **Houssine Benabdelhalim**
 - Pour le LMA :
 1. « Estimation des contraintes internes dans les composites imprimés par dépôt de filament polymère » (Noël Lahellec + Aurélien Maurel-Pantel) – **Camilo Suarez Afa-nador**
 2. « Caractérisation de résonateurs dynamiques : application à l'étude du conduit vocal » (Philippe Guillemain + Fabrice Silva) – **Timothée Maison**
 3. « L'imagerie ultrasonore quantitative pour le diagnostic de maladies osseuses chez l'enfant » (Philippe Lasaygues) – **Nitin Burman**
 4. « Modélisation des nuisances sonores induites par le battage de pieu en environnement marin » (Paul Cristini + Nathalie Favretto-Cristini) – **Sarah Tessier**
 - Pour le M2P2 :
 1. « Fire propagation modeling in the Lattice Boltzmann framework » (Guillaume Chiavassa + Aymeric Lamorlette) – **Mostafa Taha**
 2. « Adaptativité spatiale pour le Calcul Haute Performance des plasmas de fusion » (Eric Serre + Frédéric Schwander) – **Giacomo Piraccini**

3. Attribution des contrats doctoraux 2019/2022

Le directeur de l'ED annonce que pour cette année, 10 contrats doctoraux ordinaires ont été alloués à l'ED 353 et 21 candidatures ont été traitées par le secrétariat (5 de plus par rapport à 2018).

Avant l'examen des dossiers des candidats, le directeur de l'ED fait :

- Un bilan pluriannuel par laboratoire des CD obtenus (Cf. tableau ci-dessous)

Bilan pluriannuel						
Années	IM2NP	IRPHE	IUSTI	LMA	M2P2	PRISM

2013/2016	3 CD ordinaires	1 CD ordinaire+1 CD ED/Carnot	3 CD ordinaires	2 CD ordinaires+1 CD inter-ED+1 CD ED/LabEx	1 CD ordinaire+1 CD « Président »	
2014/2017	2 CD ordinaires+1 CD A*MIDEX	2 CD ordinaires+1 CD A*MIDEX+1 CD inter-ED	2 CD ordinaires+1 CD « Président »+1 CD « Politique établissement » (IRSN)+1 CD A*MIDEX	2 CD ordinaires	2 CD ordinaires+1 CD AMU/DGA	
2015/2018	2 CD ordinaires+1 CD AMU/CEA	1 CD AMU/DGA+2 CD ordinaires	1 CD inter-ED (353/250) + 2 CD ordinaires+1 CD « Président »	3 CD ordinaires+1 CD AMU/CEA	1 CD ordinaire	
2016/2019	2 CD ordinaires	3 CD ordinaires	1 CD Labex Mec-DGA+2 CD AMU/CEA+1 CD ordinaire	2 CD ordinaires+1 CD « Président »	2 CD ordinaires	1 CD ordinaire
2017/2020	2 CD ordinaires+1 CD Région+1 CD Doc2AMU	1 CD ordinaire	3 CD ordinaires	2 CD ordinaires+2 ENS+1 CD AMU/DGA	2 CD ordinaires+1 CD AMU/CEA+1 CD AMU/DGA	1 CDS
2018/2019	2 CD ordinaires+1 CD Doc2AMU	1 CD ordinaire+1 CD « Président »	2 CD ordinaires+1 CD Doc2AMU+1 CDS	2 CD ordinaires	2 CD ordinaires+1 CD LabEx MEC+1 CD AMI-DEX/CEA	1 CD ordinaire
Bilan 2013-2018	18	15	23	20	16	3
% (Nbre/Nbre Total)	19%	15.8%	24.2%	21%	16.8%	3.1%

Ecole Doctorale no. 353 « Sciences pour l'ingénieur »

IUSTI, Technopôle de Château-Gombert
5 rue Enrico Fermi, 13453 Marseille Cedex 13
Tél. 04 91 10 69 33 – Fax : 04 91 10 69 69
Courriel : pascal.campion@univ-amu.fr
Site Internet : <http://ecole-doctorale-353.univ-amu.fr>

Potentiel HDR	21%	16%	27%	24%	12%	1.7%
---------------	-----	-----	-----	-----	-----	------

Bilan 2013/2018 des contrats doctoraux ordinaires seuls						
Années	IM2NP	IRPHE	IUSTI	LMA	M2P2	PRISM
Bilan total	18	15	23	20	16	3
Bilan CD ordinaires	13	10	13	13	10	2
% (Nbre/Nbre Total)	19%	15.8%	24.2%	20%	16%	3.1%
% (Nbre/Nbre Total CD ordinaires)	21.3%	16.4%	21.3%	21.3%	16.4%	3.3%
Potentiel HDR	21%	16%	27%	24%	12%	1.7%

Le directeur de l'ED fait la proposition d'attribuer (en tenant compte du résultat de l'audition, la qualité des dossiers des candidats et du classement des laboratoires) un CD aux candidats constituant la liste principale suivante :

Laboratoire	IM2NP	IRPHE	IUSTI	LMA	M2P2
Liste principale	1. Sarra Dehili 2. Rym Assila Belhadj Meftah	1. Ahmed Eldemerdash 2. Mouna Benche-kroun***	1. Mathieu Brasseur 2. Alain Coimbra	1. Camilo Suarez Afanador 2. Timothée Maison	1. Mostafa Taha

A la demande du directeur de l'ED et sous la forme d'un vote à main levée, le Conseil adopte la proposition à l'unanimité.

A l'issue du vote, il reste donc un CD à attribuer.

Aussi, le directeur de l'ED consulte le Conseil sur les candidatures suivantes :

Laboratoire	IM2NP	IRPHE
Candidat	Valentin Valero	Tristan Suzanne

Après de nombreux échanges, le Conseil se prononce, après un vote*, à la majorité pour la proposition suivante :

- **Attribuer le 10^{ème} CD à Valentin Valero (IM2NP)**

*Résultat du scrutin à bulletins secrets (19 votants (dont 1 vote électronique)) : 14 bulletins « Pour la proposition ».

Après un rappel des critères de sélection de l'appel à candidature sur un CD « Président », le directeur de l'ED propose la liste « Présidence » suivante :

Laboratoire	IUSTI	IRPHE	M2P2
Liste « Présidence »	1. Houssine Benabdelhalim	3. Tristan Suzanne	2. Giacomo Piraccini**

** Vote du Conseil pour le candidat à classer en 2^{ème} position entre Giacomo Piraccini et Tristan Suzanne. Le résultat du scrutin à bulletins secrets (19 votants (dont 1 vote électronique)) : 13 bulletins « Pour Giacomo Piraccini » et 6 bulletins « Pour Tristan Suzanne ».

En cas de désistements sur la liste principale, le directeur de l'ED propose également au Conseil une liste complémentaire par laboratoire ainsi qu'une liste complémentaire générale au cas où un désistement surviendrait dans un des laboratoires sans liste complémentaire propre :

Laboratoire	IM2NP	IRPHE	IUSTI	LMA	M2P2
Liste complémentaire par laboratoire	1. Baker Shalak 2. Alban Albertengo	1. Suzanne Tristan 2. Rémi Monthiller	1. Houssine Benabdelhalim	1. Nitin Burman 2. Sarah Tessier	1. Giacomo Piraccini

Laboratoire	IRPHE	IM2NP	LMA	M2P2
Liste complémentaire générale	1. Tristan Suzanne 7. Rémi Monthiller	4. Baker Shalak 5. Alban Albertengo	3. Nitin Burman 6. Sarah Tessier	2. Giacomo Piraccini

A la demande du directeur de l'ED et sous la forme d'un vote à main levée, le Conseil adopte la proposition à l'unanimité.

***Nota : L'ED a dû gérer le désistement de Mouna Benchekroun (IRPHE) le 24/06. Ce désistement a profité à Tristan Suzanne (IRPHE).

4. Point/Bilan sur les différents AAP

Le directeur de l'ED fait aux membres présents du Conseil un point sur l'AAP :

Ecole Doctorale no. 353 « Sciences pour l'ingénieur »

IUSTI, Technopôle de Château-Gombert
5 rue Enrico Fermi, 13453 Marseille Cedex 13
Tél. 04 91 10 69 33 – Fax : 04 91 10 69 69
Courriel : pascal.campion@univ-amu.fr
Site Internet : <http://ecole-doctorale-353.univ-amu.fr>

4.1 Inter-ED :

- Pour le laboratoire IRPHE, le candidat Diego Castro obtient un CD avec l'ED principale 463 sur le sujet « Bio-inspired flocking based on realistic visual cues » avec Franck Ruffier (ISM) et Christophe Eloy (IRPHE).
- Pour le laboratoire LMA, la candidate Justine Miahle a été non classée (très mauvaise audition), sur le sujet « Compréhension du rôle de l'eau dans les mécanismes de dégradation physique des pierres pour la conservation du patrimoine bâti » porté par Cédric Payan (LMA) et Olivier Grauby (CINaM/ED 352).

4.2 EJD :

Deux projets retenus :

- Candidate Mélissa Najem* sélectionnée sur le projet « Microcapteurs pour la mesure de l'hydrogène injecté dans les réseaux de gaz naturel, dans le contexte de la technologie «Power to gas » porté par Jean-Luc Seguin (IM2NP) et Tomas Florido (IM2NP), cofinancé par CMR Group
- Candidat Cyril Lefranc sélectionné sur le projet « Optimisation d'un bioréacteur de type soft mixer pour la croissance des microalgues » porté par Patrice Meunier (IRPHE), cofinancé par le laboratoire

**Nota : Désistement de la candidate Mélissa Najem le 19/07, remplacée par le candidat Clément Occelli.*

4.3 CD Handicap du Ministère :

Un dossier présenté par le LMA et porté par Emilie Franceschini avec un candidat au dossier jugé insuffisant par la direction de l'école doctorale.

4.4 CDS :

L'ED 353 bénéficiera d'un contrat doctoral spécifique de l'ENS Lyon :

- - Bruno Etcheverry, direction de thèse : Bloën Metzger / Yoël Forterre, laboratoire IUSTI

5. Bilan de la journée de l'ED 2018

Le directeur de l'ED remercie le comité d'organisation 2019 constitué de Romain Vallon (IRPHE), Ahmed Hodaib (M2P2), Rebecca Riccioli (LMA), Ana Sodan (LMA), Marie Touboul (LMA), Enrico Soldati (IUSTI), Manon Fourniol (IM2NP), Yajian Gan (IM2NP), Vikas Jangid (IM2NP), Estéban Sanchez-Adaime (IM2NP) et Adrien Rulliere.

Le responsable administratif de l'ED fait un bilan rapide de la journée de l'ED en informant le Conseil de/du :

Ecole Doctorale no. 353 « Sciences pour l'ingénieur »

IUSTI, Technopôle de Château-Gombert
5 rue Enrico Fermi, 13453 Marseille Cedex 13
Tél. 04 91 10 69 33 – Fax : 04 91 10 69 69
Courriel : pascal.campion@univ-amu.fr
Site Internet : <http://ecole-doctorale-353.univ-amu.fr>

- La présence de trois conférenciers, [Stéphane Requena](#) (directeur technique et innovation, GENCI), [Miriam Carlberg](#) (Ingénieure de recherche chez Zeiss Group en Allemagne) et [Clothilde Colin](#) (ingénieure d'étude et de développement chez Sopra Steria Group, Aix-en-Provence)
- Un succès au vu de l'affluence
- La présentation de 44 posters
- Travail exemplaire accompli par le Comité d'organisation 2019 dans l'organisation de la journée
- La remise d'un prix pour le meilleur poster à : Oleksandr Dimitrov, M2P2 (300 €) ; Benjamin Luce, M2P2 (200 €) ; Estéban Sanchez-Adaime, IM2NP (100 €)

6. Questions diverses

6.1 Point sur les contrats CIFRE

Sur la rentrée 2018/2019, on note 36 CIFRE sur 180 thèses ; soit 20%.

6.2 Prix de thèse AMU 2018 et prix de thèse ED 353

Le directeur de l'ED informe le Conseil que le Bureau de l'ED a examiné huit candidatures (soit trois de moins par rapport à l'année précédente), et a retenu les six dossiers classés par ordre de priorité décroissante suivants : 1. Cécile Clavaud (IUSTI), 2. Harold Berjamine (LMA), 3. Antoine Wautier (IRSTEA/UR RECOVER), 4. Alexandre Chiapolino (LMA) et 5. Sylvain Château (M2P2).

Le Président d'AMU a décidé d'accorder le prix de thèse AMU 2018 à Cécile Clavaud. Le candidat classé deuxième, Harold Berjamine, s'est vu attribuer le prix de thèse ED 353 2018.

6.3 Projets d'Institut et de Labcom

Le directeur de l'ED informe le Conseil de l'existence de quatre projets d'Institut AMU associant l'Ecole doctorale :

- Institut de Mécanique et Ingénierie
- Institut Marseille Imaging
- Institut des sciences de la fusion et de l'instrumentation en environnements nucléaires
- Institut Créativité et Innovations

Et du labCOM MISTRAL (LMA+CEA) et du labCOM Micro Nan.

6.4 Ordre de mission pour les doctorants ne bénéficiant pas d'un contrat de thèse

Le directeur de l'ED informe le Conseil de l'existence d'un courrier de la Présidence daté du 6 juin 2019 permettant aux laboratoires d'établir un ordre de mission assurant la prise en charge des

frais de mission pour toute personne, **y compris sous statut étudiant**, participant à la mission de recherche **en qualité de collaborateur occasionnel bénévole de service public (Cf. Annexe)**.

La séance est levée à 15h50.

ANNEXE :

- Courrier du Président du 6 juin 2019

Ecole Doctorale no. 353 « Sciences pour l'ingénieur »

IUSTI, Technopôle de Château-Gombert
5 rue Enrico Fermi, 13453 Marseille Cedex 13
Tél. 04 91 10 69 33 – Fax : 04 91 10 69 69
Courriel : pascal.campion@univ-amu.fr
Site Internet : <http://ecole-doctorale-353.univ-amu.fr>



**Direction de la Recherche et de la
Valorisation**

Le Président de l'université

à

**Mesdames et messieurs les directeurs
d'unités ou d'équipes d'accueil**

Copie à Mesdames et messieurs les directeurs
de composantes

Marseille, le jeudi 6 juin 2019

Objet : : Ordre de mission pour collaborateur occasionnel bénévole du service public
Ref courrier : YB/JPP/LS/BH-19/73
Ref : GU DAF 311 : Guide des missions
AU DAIJ 1052 : Note relative au déplacement des étudiants
FO DRH 416 et 418 : Demandes d'autorisation d'absence à l'étranger

Cher(ère)s Collègues

Dans le cadre des activités de formation et recherche menées au sein de l'établissement, Aix Marseille Université prend en charge le déplacement, en France ou à l'étranger, de ses personnels et agents collaborateurs selon les procédures ci-dessus référencées.

Afin de répondre au mieux aux besoins des unités et équipes de recherche, de faciliter la formation à et par la recherche des étudiants d'AMU, je souhaite clarifier aujourd'hui la prise en charge des frais de mission pour toute personne, y compris sous statut d'étudiant, participant à la mission de recherche en qualité de collaborateur occasionnel bénévole de service public : est considéré comme collaborateur occasionnel toute personne qui concourt bénévolement à la réalisation des missions de service public de l'université, agissant à la demande et pour le compte de l'établissement.

Peuvent être considérés dans ce cadre les doctorants sans contrat de travail avec AMU qui en conséquence peuvent bénéficier d'un ordre de mission en qualité de collaborateur occasionnel de service public dès lors que le directeur d'une structure de recherche atteste de leur participation à la mission de recherche et d'un déplacement pour le compte de l'établissement : il s'agit ainsi de prendre en considération leur participation à la réalisation de contrat de collaboration de recherche ou leur déplacement dans le cadre de congrès ou colloques.

L'établissement d'un ordre de mission et d'une autorisation d'absence à l'étranger le cas échéant, permet de prendre en charge les risques liés au déplacement et les frais afférents à la mission réalisée. J'appelle votre attention sur le fait que les ressources financières ainsi mobilisées seront celles de l'unité de recherche qui établit l'ordre de mission.

En espérant répondre par ce dispositif à l'implication des unités de recherche dans la formation des étudiants et au souhait d'équité entre les étudiants en situation de contrat de travail ou non, je vous prie d'agréer, cher(ère)s collègues, mes sincères salutations.


Yvon BERLAND



Aix-Marseille Université - Jardin du Pharo - 58 boulevard Charles Livon - 13284 Marseille cedex 07 - France
Tél. : +33 (0)4 91 39 65 00 - Fax : +33 (0)4 91 31 31 36 - www.univ-amu.fr

Ecole Doctorale no. 353 « Sciences pour l'ingénieur »

IUSTI, Technopôle de Château-Gombert
5 rue Enrico Fermi, 13453 Marseille Cedex 13
Tél. 04 91 10 69 33 – Fax : 04 91 10 69 69
Courriel : pascal.campion@univ-amu.fr
Site Internet : <http://ecole-doctorale-353.univ-amu.fr>

